

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Jean-Emile TAMINI

Trois études : I : Les Nobles de Monthey
(Travaux d'anciens)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1928, tome 27, p. 102-108

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

TRAVAUX D'ANCIENS

Trois études

Nous avons aujourd'hui le plaisir de signaler trois études d'Anciens parues récemment. Puisqu'il faut commencer par une, arrêtons-nous d'abord, à la façon des humanistes, aux lettres, nous passerons ensuite aux sciences.

I

Les Nobles de Monthey

par J.-E. Tamini, R^d Curé de Bex.

Personne n'ignore le zèle de M. l'abbé JEAN-EMILE TAMINI pour notre histoire locale. Les *Bulletins paroissiaux*, les *Annales valaisannes*, les *Echos de St-Maurice*, ont déjà publié maints articles de M. le Révérend Curé de Bex. Mais jusqu'à présent, c'était le *Val d'Illiez* surtout qui avait bénéficié de ses patientes recherches, en un volume considérable, dont M. le Chanoine Broquet a donné ici-même, en son temps, un juste compte-rendu. Les monographies des trois paroisses de la vallée : les deux cures, la plus vieille : celle de Trois-Torrents, et la plus jeune : celle de Champéry, et le prieuré d'Illiez, avec les catalogues de leurs prêtres, comptent parmi les meilleurs chapitres. Cela nous fait ardemment souhaiter que M. l'abbé Tamini, qui possède une foule de renseignements sur toutes nos paroisses, qui n'ignore peut-être aucun de leurs pasteurs, puisse livrer bientôt aux amis de notre Valais Romand, de notre Vieux-chablais et de l'Entremont, un beau recueil de monographies paroissiales. C'est un vœu bien sincère que nous osons lui manifester.

En août dernier, les *Annales valaisannes* ont consacré un fascicule entier (tiré séparément ensuite) à une nouvelle étude de M. Tamini : *LES NOBLES DE MONTHEY* (de Montheolo en latin, de Montez au XIII^e siècle, de Montheis

ou Montheys depuis le XVI^e siècle). Une planche en couleurs — et l'argent est d'argent et l'or d'or ! — ouvre le cahier : c'est l'écu, simple et beau, des Montheys. Deux autres gravures nous apportent des variantes de ces armes : l'une, de 1709, est particulièrement intéressante parce qu'elle écartèle les armes de la Ville de Monthey avec celles de la Famille. Nous voudrions que l'auteur ait pu reproduire encore les divers autres documents héraldiques qu'il signale : sceaux, pierres sculptées, ou portraits, parce que ce sont des souvenirs fort dignes d'être conservés. M. l'abbé Tamini voudra bien agréer nos félicitations, d'avoir fait une place dans cette étude à l'art si agréable des armoiries, que nous avions regretté de ne rencontrer nulle part dans son livre sur le Val d'Illiez.

Nous ne voulons pas analyser l'étude des *Monthey*. Les quelques extraits suivants de l'Avant-propos et de l'Epilogue suffiront à en souligner l'intérêt :

Assurément, ces nobles ne jouèrent pas un rôle politique aussi considérable que les de la Tour, les de Rarogne au moyen-âge; qu'aux temps modernes les de Riedmatten, les de Courten et les de Kalbermatten, etc. Mais leur riche généalogie, qui embrasse sept siècles (de 1206 à 1903) s'impose à notre attention. Etudier l'histoire de cette famille, c'est apporter quelque contribution non seulement à l'histoire de Monthey, mais aussi de Massongex, de Martigny, de Bagnes, de Leyron, d'Ardon, de Chamoson, de St-Pierre-des-Clages, de Riddes, de Sion, de Sierre, etc. Ses représentants occupèrent un peu toutes les charges féodales, tour à tour majors, vidomnes, métraux, sénéchaux. Ils suivirent différentes carrières, chevaliers, officiers, juristes, magistrats, revêtirent toutes les dignités, bourgmestres, grands-châtelains, gouverneurs, grands-baillifs, etc., sans compter les gens d'église, prêtres du diocèse, chanoines de St-Maurice et du St-Bernard, et religieux des deux sexes, à Montheron, Bellevaux, etc. Jouissant successivement de la confiance et des faveurs de la Savoie, puis des princes-évêques et des dizains du Valais, cette famille connut des moments de prospérité et de grandeur, étendant ses nombreuses ramifications dans tout notre Valais Romand, de Monthey à Sierre, même jusqu'en terre vaudoise, à Lausanne, Boussons, Crisier et Vevey.

A cette dernière branche, appartenait la mère du célèbre Isbrand Daux, qui tenta en 1588 de rétablir l'autorité de la Maison de Savoie sur le Pays de Vaud ⁽¹⁾.

L'illustration des Courten est surtout militaire, les Riedmatten ont le privilège d'avoir fourni une véritable dynastie épiscopale ; les Monthey n'ont point donné de généraux, point d'évêques, mais ils furent avant tout des féodaux. Les gens d'église de leur sang sont peu nombreux, *pauci electi...*, et ce nous est une tristesse de compter seulement quatre prêtres en sept siècles ! Ce sont, d'après M. Tamini ⁽²⁾.

Jacques, Chanoine de Sion, 1215-1272, doyen de Valère.

Antoine, Chanoine de St-Maurice, recteur de St-Théodule de Monthey 1500, aumônier de l'Abbaye 1510.

François, Chanoine de St-Bernard, prieur de Lens, vers 1500.

Charles, curé de Leytron, 1566-1581.

(1) *Dict. hist. et biogr. de la Suisse*, t. II, p. 636.

(2) Charléty, en 1728, dans son *Catalogue des Chanoines de St-Maurice*, cite cinq Monthey de la façon suivante :

1234 *Boso Major Montheolensis, vivebat 1247*

1465 *Ludovicus de Montheolo Rector villae novae*

1488 *Georgius de Montheolo, vivebat 1492*

1490 *Ludovicus de Montheolo, vivebat 1510*

1510 *Antonius Majoris Elecmosinarius et 1517 Rector Capellae de Bagnes, vivebat 1525.*

En comparant ces noms avec l'étude de M. Tamini, il semble que Charléty ait mis le camail rouge sur des épaules laïques ; le dernier seul est à retenir.

Boccard (Notes, II, 187) fait Charles curé de Leytron de 1552 à 1595, et chanoine de Sion.

Un petit livre ascétique intitulé *Via viri in adolescentia*, écrit par un Jésuite et imprimé à Munich en 1716, aujourd'hui à l'Abbaye de St-Maurice, porte ces indications :

†, *Hic liber pertinet ad me Joannem Josephum Schmidt studiosum Brigae Gomecianum anno 1725.*

Ex Dono adm. R. P. De Montheolo pro tempore Rectoris.

N'ayant pas l'histoire du Collège de Brigue de M. le Chanoine Imesch, je ne puis dire s'il s'agit bien d'un Jésuite de la famille de Montheolo, recteur du Collège de Brigue...

Quant aux religieux des deux sexes à Montheron, Bellevaux, etc. dont parle M. Tamini dans son *Epilogue*, nous n'avons retrouvé dans le texte que Guillaume, l'une des dernières moniales de Bellevaux....

Les Monthey sont mêlés à l'histoire seigneuriale de l'Abbaye de St-Maurice. L'une de leurs branches fut en effet vassale des Abbés, suzerains de la vallée de Bagnes, où pendant deux siècles elle exerça les métralités de Bagnes et de Vollèges. Pendant la première moitié du XVI^e siècle, cette branche céda ces offices au notaire *Pierre-Antoine Troillet*, anobli en 1529 par le duc de Savoie ; Troillet épousa la dernière descendante de la branche aînée, celle des Majors de Monthey, et ses deux fils, *Jean* et *Pierre*, imitèrent leur père en s'alliant à des personnes de la même famille de Monthey, mais de la branche vaudoise, des majors de Boussens. Ce furent les ancêtres de l'écrivain appliqué et délicat dont le Valais s'honore à juste titre : Mario ***, Marie Trolliet ...⁽¹⁾

La bibliothèque de l'Abbaye possède un beau volume d'Homélies, imprimé à Mayence en 1558, très bien relié, qui a appartenu à un Charles de Monthey : le curé de Leytron, ou Charles, vidomme d'Ardon ? Le premier était frère, le

(1) Cf. *Nova et Vetera*, 1926, pp. 477-478 ; *Dict. hist. vaud.*, 1914 : *Boussens, Daillens*.

Mario était fille de *Charles-Philippe-Jacques Trolliet*, né le 10 février 1803 à Daillens, successivement suffragant des pasteurs de Lucens, Cotterd, Huémoz, en 1844 pasteur de Rossinières et enfin de Corsier, où il mourut en 1862. Sa femme *Agathe Ravina* († 1849 à Corsier) lui donna trois enfants : *Marie*, * 18 janvier 1831 à Lucens, † 31 juillet 1895 à Vérossaz, *Anna*, † 1840 à Huémoz, *Charles*, † 1851.

Dans son ascendance vaudoise, Mario compta des instituteurs, des pasteurs, des notaires et des juges. L'un d'eux, *Christophe*, qui avait épousé une *Claudine de Rovérea*, fut pasteur à Morrens-Montheron, le gracieux site monacal, but d'excursion bien connu des Lausannois, puis à Daillens de 1643 à 1664. Son fils *Jacob* fut aussi pasteur à Daillens de 1664 à 1676, et, depuis, la famille demeura dans cette petite localité. Quant à la seigneurie de Boussens, elle ne resta pas longtemps aux Trolliet, une fille, *Pernette*, la porta vers 1545 à son époux *François Roche*, de Genève.

Avant de mourir, Mario voulut, dit-elle, « s'accorder la jouissance de fouler le sol où ses ancêtres ont vécu, où ils sont morts, où ils ont dormi humblement couchés sous leurs petites croix ».

Le *Catalogue des Chanoines* dressé en 1728 par l'abbé Charléty, cite les deux chanoines suivants du nom de Trolliet au XVI^e siècle : *Sébastien*, aumônier (eleemosinarius) en 1536, † 28 janvier 1555 (ou 1553 ?), et *Jean*, chantre en 1562, *collegit divini officii ritum igne an. 1560 consumptum*, † 9 décembre 1597; Bocard (*Notes*, t. II, p. 62) le dit curé de Vollèges en 1572.

second petit-fils de Barthélémy de Monthey et de Barthélemie de Werra. C'est grâce à cette dame, sans doute, que Charles reçut ce gros ouvrage. On lit, en effet, sur les pages de garde, jusqu'à six inscriptions d'écritures différentes ; voici les deux premières ⁽¹⁾ :

*Ex libris Dni Adriani Werra Can[onici] Sed[unensis]
Empt[us] duob[us] coronatis.*

*quem dono dedit Karolo de Monteolo anno 1569
die 7. Martii in praesentia Nobilis Bartholomei
de monteolo sui nepotis et Dni Claudii Chalardi.*

Pour en revenir à l'importante contribution (M. Tamini se défend d'avoir épuisé son sujet) que nous venons de lire, nous nous rappelons ces mots du Comte de Foras : « En travaillant longtemps encore, je n'aurais pas plus achevé que Pénélope n'achevait sa toile. Dans ce genre de travail, il est impossible d'être complet, et j'ai acquis assez d'expérience, pour ne plus rechercher la perfection » ⁽²⁾. On peut cependant regretter deux choses : l'une, c'est de n'avoir pas trouvé un *tableau*, dans le genre de ceux, si admirés, des Comtes de Foras et de Viry, genre qui contraint l'auteur à toute la précision désirable, qui groupe en un seul endroit tous les détails se rapportant au même personnage, et qui donne une grande clarté — synthèse et précision — ; l'autre, c'est de n'avoir pas trouvé non plus toujours toute la rigueur de précision que nous souhaiterions ; à ce point de vue, je compare la généalogie des Monthey à celle des Billens

(1) Les autres annotations sont deux distiques d'humaniste et deux références à des passages de l'intérieur du volume. Les voici :

*De baptismo eius[ue] ceremoniis
quaer[e]dnica. 19. post.
penthecosten. folio : 521 :*

De obedientia folio. 24.

*Dulcia facundi persolvam munera bacchi
Si michi reddatur perditus iste liber*

*Qui mel in ore gerit, et me retro pungere querit
Eius amicitiam nolo mihi sociam.*

(2) *Armorial et Nobiliaire de Savoie*, t. III, p. VI.

que le Comte Pierre de Zurich a écrite ⁽¹⁾ et a eu l'amabilité de m'adresser, et sur laquelle M. Paul-Edmond Martin, archiviste d'Etat de Genève, a porté cette appréciation: cette « généalogie peut être citée comme un modèle; chaque personnage reçoit sa fiche justificative avec une ample moisson de renseignements tirés aux sources et de fortes observations critiques » ⁽²⁾.

Nous nous excuserons de ces remarques en exhumant ces lignes écrites il y a plus de vingt ans : « Ce sont là des minuties ; mais la précision scientifique est faite de détails... » D'ailleurs « ces observations ne nous seraient pas venues à l'esprit si le [travail de M. Tamini] avait présenté moins de valeur : on polit le diamant dans sa poussière » ⁽³⁾.

M. Tamini est un infatigable : nous avons le ferme espoir qu'après cette monographie des Monthey, il tournera ses investigations vers d'autres familles historiques de chez nous, et nous serions fort heureux qu'il trouvât ses délices dans

(1) Dans les *Annales fribourgeoises*. Cette intéressante revue, sœur des *Annales valaisannes*, a publié plusieurs généalogies qui se recommandent par la *précision* et la *clarté*, soit des textes, soit des tableaux, soit des sources ; quelques *Familles* sont peut-être un peu arides, mais les *Duding*, de M. Georges Corpataux, avec portraits, tombeaux, armoiries et tableau généalogique, sont un modèle à imiter.

(2) *Revue d'Histoire Suisse*, Zurich, 1922, p. 483. M. Tamini cite en appendice 10 pièces justificatives (7 des archives de l'Abbaye, 2 des archives de Quartéry, 1 des archives de Laval-laz). Les premières sont d'importance décisive dans la question généalogique en permettant d'établir les liens essentiels des premières générations (nous nous permettons cependant d'attendre un supplément de précision sur la filiation, par rapport à Rodolphe, « de Xavier [?] et de Jacques, probablement son fils, chanoine de Sion, de 1215 à 1272 », p. 168...?) Il faudra donc désormais recourir à cette étude d'août 1928, qui complète, rectifie, et même annule partiellement les chapitres consacrés à cette famille par M. Tamini dans les *Annales valaisannes* de 1923, pp. 56-59, et en 1924 dans son livre sur la *Vallée d'Illicz*, pp. 37-39 ; cf. aussi les articles de M. Pierre Bioley, *Majoris et Monthey*, dans le *Dict. hist. et biogr. de la Suisse*, et conférence à la *Soc. d'Hist. du Valais Rom.*, à Monthey, 24 octobre 1920. (*Annales valaisannes*, 1920, p. 114). Bocard citait plusieurs fois les *Archives de la famille de Montheolo* dans ses Notes : nous regrettons que M. Tamini n'en ait rien dit.

(3) M. Besson : *Revue d'Histoire Ecclésiastique Suisse*, Stans, 1907, p. 231.

l'étude des Quartéry et des Odet, qui furent certainement les familles le plus longtemps en vue de St-Maurice. L'une et l'autre de ces maisons sont aujourd'hui éteintes dans leur descendance masculine.

Tel fut aussi le sort des dynastes de Monthey. M. Tamini est discrètement ému devant cette nouvelle vérification de la loi qui veut que les élites se recrutent sans cesse par l'élévation lente et sûre d'éléments jadis plus ou moins obscurs, et qui, après quelques générations, rétablit le silence : c'est l'histoire de tous les patriciats. « *Ainsi s'éteindra, après tant d'autres, cette antique famille de Montheo-lo-de Montheis qui compte sept siècles d'existence... Bientôt ce nom n'existera plus qu'à l'état de souvenir ; ceux qui connaissent un tantinet l'histoire de ses nobles, si étroitement mêlée à celle de notre pays, ressentiront sans doute un sentiment de tristesse et de mélancolie à l'idée que tout passe ici-bas...* »

SORTES MEAE IN MANIBUS DOMINI.

(devise des Monthey).